

15 février 2011 | Le Droit | ARIANE ARIANE LACOURSIÈRE LACOURSIÈRE

Les parents ont un rôle à jouer, dit la ministre

LaLaPresse Presse

MONTRÉAL — Les écoles, les enseignants, les entreprises, la société, mais aussi les parents ont un rôle à jouer afin de favoriser la persévérance scolaire des enfants, a rappelé hier la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, dans le cadre du lancement des Journées de la persévérance scolaire à Montréal.

Actuellement, un peu plus de 66 % des élèves de la métropole obtiennent un premier diplôme signifiant avant l'âge de 20 ans. Le gouvernement veut faire passer ce taux à 77 % d'ici à 2020. « Le premier ministre Jean Charest l'a rappelé avant Noël. Il faut que, de façon incontournable, le parent démontre de l'intérêt pour la réussite de son enfant », a déclaré la ministre.

Le président de l'organisme Réussite Montréal, Gilles Petitclerc, croit qu'il est possible d'atteindre et même de dépasser cet objectif. M. Petitclerc compte notamment sur le fait que, au cours des trois prochaines années, plus de 14 organismes, les commissions scolaires et la Conférence régionale des élus travailleront de concert pour prévenir le décrochage scolaire.

Ce partenariat dispose d'un budget de 9,3 millions de dollars, dont 3 millions fournis par Québec. Pas de « lunettes roses »

La ministre Beauchamp a mentionné que, au Québec, le taux d'obtention de diplôme est déjà passé de 63 % à 72 % depuis 2003. « Personne ici n'a de lunettes roses. On sait qu'on doit agir plus et qu'on doit agir mieux. Mais nous sommes sur la bonne voie », a-t-elle dit. Mme Beauchamp a aussi assuré que des mesures pour mieux encadrer les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage seront lancées sous peu, ce qui contribuera à la lutte contre le décrochage. « Il faut que ces enfants soient à la bonne place, dans la bonne classe, au bon moment », a-t-elle dit.

Les commissions scolaires sont en train de signer avec le ministère de l'Éducation des conventions dans lesquelles elles fixent des objectifs de réussite mesurables. Chaque école signera à son tour des ententes avec les commissions scolaires au cours des prochains mois.

Questionnée à savoir si de telles cibles ne risquent pas d'inciter les écoles à accorder de bonnes notes plus facilement pour augmenter leurs taux de réussite, Mme Beauchamp a répliqué : « Les critères de réussite restent, les examens du Ministère aussi. On ne peut pas contourner les règles. Ne pas se fixer d'objectifs de réussite, est-ce une façon de mobiliser les gens ? Je ne crois pas », a expliqué la ministre. Toute la société, a-t-elle dit, doit se mobiliser pour encourager la réussite scolaire.

Les journées de la persévérance scolaire ont été créées en Montérégie en 2005.

Cette année, 14 régions y participent, dont Montréal pour la première fois.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

15 février 2011 | Le Droit | CHARLESCHARLESTHÉRIAULT THÉRIAULT

Pour le maintien du cours d'armurier

ctheriault@ctheriault@ledroit.ledroit.com com

Les maires de la région de l'Outaouais défendent le cours d'armurier offert à Maniwaki.

Les membres de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) ont adopté, hier, une résolution d'appui au maintien de l'option « Réparation d'armes à feu » offert par la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais, à Maniwaki. Ce cours est menacé d'être aboli par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Or, c'est le seul programme de formation de ce type offert au Québec et les élus considèrent qu'il répond à un véritable besoin en raison de l'importance de la chasse dans l'Outaouais et dans plusieurs régions du Québec. Il y a d'ailleurs une liste d'attente pour s'inscrire au programme. La CRÉO a aussi annoncé la tenue d'un forum sur les mines, en 2012. Selon le préfet de la Municipalité régionale de comté (MRC) Vallée de la Gatineau, Pierre Rondeau, il est important de se préparer même s'il n'y a pas d'exploitation minière d'envergure dans la région.

La commission des ressources naturelles a aussi décidé de permettre la construction de chemins forestiers à l'année longue au lieu de limiter cette construction à l'été et l'hiver. « Les nouvelles pratiques de l'industrie permettent de faire ça à l'année. De plus, les chemins forestiers ne sont plus limités à l'industrie forestière car ils sont aussi utilisés à des fins récréatives, notamment », a expliqué M. Rondeau.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Publireportage

Publié par la Direction des communications et du recrutement



SAVOIR



LES DÉCOUVERTES POUR TRAITER L'ANXIÉTÉ, LES PHOBIES ET LE STRESS

Le stress et l'anxiété affectent et envahissent parfois notre quotidien. Si vous vous dites qu'il est temps de faire quelque chose pour corriger la situation, vous devez assister à la conférence de Stéphane Bouchard, chercheur de renommée internationale sur les thérapies virtuelles et professeur au Département de psychoéducation et de psychologie à l'Université du Québec en Outaouais (UQO).



En plus de suggérer des actions concrètes à faire pour apprendre à gérer le stress et l'anxiété, Stéphane Bouchard expliquera les plus récentes innovations développées grâce à la cyberpsychologie clinique. La cyberpsychologie clinique permet notamment de traiter la peur de prendre l'avion et celle des araignées et cette technologie est maintenant accessible à la population. « Les gens pourront découvrir des outils pratiques pour identifier les signes de stress et d'anxiété et en même temps,

apprendre ce que la technologie nous permet de faire pour les aider » d'expliquer le professeur Bouchard. Pour le patient, apprivoiser ses peurs en réalité virtuelle est plus sécuritaire et la technologie permet au thérapeute de bien cibler les peurs et avoir un contrôle quant à l'intensité des situations qu'il lui fera vivre. En plus des projets de recherche pour traiter la peur de prendre l'avion et l'anxiété, Stéphane Bouchard et son équipe effectuent des travaux visant à développer des environnements virtuels qui permettront d'aider les gens pour la prévention du jeu pathologique.

L'UQO est l'une des rares universités qui possèdent une voûte immersive à six faces. Il existe 9 voûtes de ce type à travers le monde et celle qui a été baptisée du nom de Psyché à l'UQO, est le seul système immersif au monde dédié à la psychologie clinique et à la santé mentale. Aujourd'hui, les applications de la technologie d'environnements virtuels incluent le design architectural, les jeux fantaisistes, les simulations de vol d'avions et le matériel éducationnel.

L'UQO accueillera d'ailleurs à l'été 2011 un congrès international portant sur la cyberpsychologie. Grâce à ses travaux de recherche, le professeur Bouchard souhaite démontrer au monde entier, lors de ce congrès, l'efficacité des traitements avec la réalité virtuelle, en fait : que ça marche!

Vous voulez en savoir plus sur le traitement des peurs et des phobies ou simplement jeter un regard sur ce que la science offrira comme possibilité d'ici quelques années, assistez à la conférence du professeur Stéphane Bouchard à l'UQO.

L'entrée est libre!

La conférence aura lieu le **15 février, à 19 h**, à la Grande salle de l'UQO, porte 1, au 283, boulevard Alexandre-Taché, Gatineau.

Cet événement est présenté dans le cadre de la Semaine de la recherche à l'UQO.

Pour plus de renseignements et consulter la programmation des autres conférences, consulter le site Web uqo.ca/semaine-recherche

Photo *1: Stéphane Bouchard explique le fonctionnement du simulateur de vol virtuel à Jean-René Dufort de l'émission Infoman.

Photo *2: Le bar virtuel destiné à étudier les réactions évoquées par les personnes insatisfaites de leur image corporelle, une fois plongées dans un lieu public virtuel.

Photo *3: : Souffrez-vous d'arachnophobie?

.....
**INSCRIS-TOI
AVANT LE
1^{er} MARS 2011**
.....

Programmes offerts :

Administration
Arts et patrimoines
Design graphique
Éducation
Génie informatique
Histoire
Informatique
Psychoéducation
Psychologie
Relations industrielles
et ressources humaines
Sciences comptables
Sciences infirmières
Sciences sociales
Traduction et rédaction
Travail social

SOIS
RECONNU
uqo.ca



Renseignements : 819 595-3900

uqo.ca

LEDROIT, LE MARDI 15 FÉVRIER 2011

Printed and distributed by NewspaperDirect
www.newspaperdirect.com US-Cdn: 1.877.380.4040 Intern: 800.834.6344
COPYRIGHT AND PROTECTED BY APPLICABLE LAW

15 février 2011 | Le Droit | JUSTINEJUSTINEMERCIER MERCIER

CJRC devient CKOI, « l'ultime radio



L'image de la station de radio gatinoise CJRC changera de manière drastique à compter de lundi, alors qu'elle deviendra CKOI 104,7, « l'ultime radio ».



Le nouveau son de la station CKOI en Outaouais sera identique à celui de la station montréalaise du même nom, ce qui signifie de la musique plus rythmée que ce que propose actuellement la formule Souvenirs garantis. Le 104,7 sera toutefois une version « hybride » du CKOI montréalais, a indiqué le directeur de la programmation et de l'information, Louis-Philippe Brulé, puisque la station locale proposera également des émissions d'actualité locale.

Plusieurs nouvelles voix seront entendues à compter de lundi, dont celle de l'ancien député de Hull, Roch Cholette, qui animera Solide comme le Roch, de 12 h à 13 h. Le principal intéressé promet des entrevues, des analyses et des commentaires sur des enjeux régionaux, un défi qu'il juge « enivrant ».

Beaucoup de contenu local

Après un an d'absence d'émission matinale locale à CJRC, l'information régionale sera de nouveau à l'honneur dans une émission exempte de musique, Que l'Outaouais se lève, animée par Christian Gauthier et Marjorie Vallée. Mathieu Locas y livrera les bulletins de nouvelles, Valérie Clairoux sera en charge des arts et spectacles et de la recherche et Marc Legault s'occupera des nouvelles sportives.

« C'est de la radio parlée, une émission d'information avec des entrevues quotidiennes et beaucoup de contenu local, sans négliger le contenu régional, national ou international », a indiqué Christian Gauthier, originaire d'Orléans, qui travaillait à Montréal depuis près de 20 ans.

Une émission musicale baptisée Les hits font le travail est à l'horaire l'avant-midi, avec Marjorie Vallée, et l'après-midi, avec Nadia Balti. De 16 h à 17 h, Mme Balti sera accompagnée derrière le micro par Dominic Fugère, qui était journaliste à RueFrontenac.com, pour une émission combinant musique et information intitulée Le meilleur des deux mondes.

Une version outaouaise des Amateurs de sports, animée par Nicolas St-Pierre, débutera à 17 h. En

soirée, lorsqu'il n'y aura pas de diffusion des matches des Sénateurs d'Ottawa, les auditeurs pourront écouter l'émission montréalaise de Ron Fournier, ainsi qu'un condensé des meilleurs moments de la journée.

Une programmation locale est de retour les fins de semaine, avec une émission musicale animée par Charles-Étienne Renaud, de 12 h à 18 h. Un journaliste livrera des informations locales de 7 h à 14 h.



Le nouveau propriétaire de la station, Cogeco, prévoit aussi l'embauche de trois journalistes, dont un qui sera affecté à la couverture de la politique fédérale, pour se joindre à Anick Charette et Mathieu Locas.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

15 février 2011 | Le Droit

Routes glissantes et écoles fermées

MONTREAL — Une tempête de neige s'abat sur plusieurs régions du Québec depuis dimanche soir, perturbant le fonctionnement de certains services publics et causant des tourments à plusieurs automobilistes.

Un bon nombre de routes sont glissantes dans plusieurs régions du Québec. Les vents devraient se lever plus tard en journée, aujourd'hui, ce qui pourrait provoquer de la poudrière sur les routes. D'ailleurs, l'autoroute 20 et la route 132 entre Lévis et Montmagny ont été fermées à la circulation en raison du mauvais temps une bonne partie de la journée. L'autoroute 20 a été rouverte en milieu de soirée. Un carambolage s'est également produit sur l'autoroute 73 Nord, dans le secteur Charlesbourg à Québec. Il implique entre 20 et 30 véhicules, selon la Sûreté du Québec (SQ).

Quelques commissions scolaires de l'est du Québec ont fermé toutes leurs écoles primaires et secondaires en raison du mauvais temps. Les plus fortes précipitations sont attendues dans le centre de la province. Dans Lanaudière, ainsi que dans les régions de Québec et de Montmagny, près de 20 centimètres de neige sont prévus.

La Presse Canadienne

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

GILBERT LAVOIE collaboration spéciale



L'harmonisation pour les nuls

À M. Christian Paradis, lieutenant politique de Stephen Harper au Québec.

Monsieur le ministre, Votre déclaration de la semaine dernière sur la compensation de 2,2 milliards de dollars réclamée par Québec pour l'harmonisation de la TVQ et de la TPS m'a laissé perplexe. Je vous cite: «Si on arrive à la même entente que celle qui a été conclue avec les autres provinces, le dossier va se régler illico presto.»

Votre déclaration est surprenante à plusieurs égards. Faut-il conclure que vous réclamez du Québec qu'il cède au gouvernement fédéral la collecte de la TVQ et de la TPS? C'est une position étonnante de la part d'un ministre québécois. Je m'explique.

Premièrement, si le gouvernement du Québec s'aligne sur le modèle ontarien, c'est 3200 emplois de la fonction publique québécoise qui passeraient sous juridiction fédérale. Combien de ces employés, actuellement basés au Québec et qui paient des impôts ici, seraient éventuellement déplacés à Ottawa? Pas tous. Mais ne soyons pas naïfs au point de croire que la centralisation ne jouerait pas là, comme elle joue ailleurs.

L'Ontario n'a pas ce problème: qu'ils soient de juridiction provinciale ou fédérale, les fonctionnaires chargés de collecter la taxe harmonisée sont des Ontariens et paient leurs impôts dans leur province de résidence.

Ensuite, si le gouvernement du Québec accepte le modèle d'harmonisation proposé par Ottawa, il abandonne son autorité fiscale sur la taxe de vente, une autorité qui lui donne les pouvoirs de lutter contre l'évasion fiscale. On parle de fric ici, pas de symbole



Questionné la semaine dernière sur le dossier de l'harmonisation de la TVQ et de la TPS, le ministre conservateur Christian Paradis a affirmé que «si on arrive à la même entente que celle qui a été conclue avec les autres provinces, le dossier va se régler illico presto». Une déclaration surprenante.

ou de nationalisme.

Un exemple: en 2007-2008, l'évasion fiscale dans la restauration au Québec était évaluée à 417 millions de dollars. Lorsque le gouvernement a constaté que des restaurateurs utilisaient des camoufleurs de vente pour cacher une partie de leurs revenus, il a proposé une initiative conjointe au fédéral pour contrer ces fraudes. Ottawa a refusé d'y participer. Revenu Québec a agi seul et développé un module d'enregistrement des

ventes qui empêche cette pratique frauduleuse.

Le modèle québécois

Le modèle mis en place en Ontario, en Colombie-Britannique et dans les provinces de l'Atlantique suppose une seule loi et un seul régime fiscal, celui du fédéral. Or quand les gouvernements Mulroney et Bourassa ont harmonisé la TPS et la TVQ en 1991, ils ont accepté que les deux niveaux de gouvernement conservent leurs

lois et régimes fiscaux respectifs. En prime, c'est le Québec qui a obtenu la responsabilité de la collecte de ces deux taxes, ce qui a impliqué un transfert de fonctionnaires au provincial, Ottawa assumant cependant sa part du coût de la collecte de ces taxes.

S'il fallait aujourd'hui céder la collecte à Ottawa, il faudrait détricoter à grands frais toute l'infrastructure mise en place et acceptée de bonne foi par les deux gouvernements en 1991. Mais plus encore: le Québec abandon-

nerait à Ottawa tous ses pouvoirs d'intervention dans la gestion de la taxe de vente.

C'est cette différence entre le régime mis en place en 1991 et le modèle fédéral appliqué dans les autres provinces, qui fait dire à votre collègue des Finances, Jim Flaherty, que la TVQ et la TPS ne sont pas encore «harmonisées» au Québec.

Comme l'Ontario?

Pourtant, les objectifs économiques de cette harmonisation ont été atteints dans le modèle de 1991. Quels sont ces objectifs?

Dans le jargon des économistes, c'est de permettre le remboursement de la taxe de vente sur les intrants tout au long de la chaîne de production. On évite ainsi qu'un produit manufacturé au Canada soit hors de prix à l'étranger, parce que les gouvernements collectent des taxes à chaque étape de l'achat des composantes du produit final. Or, la mise en place de taxes sur la valeur ajoutée à Québec et Ottawa en 1991 a atteint cet objectif. Il ne reste plus, pour satisfaire les demandes d'Ottawa, qu'à s'entendre sur des détails, comme le fait qu'une seule taxe fusionnée n'apparaisse dorénavant sur la facture. Québec a déjà donné son accord à cette demande.

Évidemment, vous allez me dire que les points soulevés ici sont ceux du gouvernement du Québec. C'est vrai. Mais si on m'induit en erreur, de grâce, éclairez-moi.

Jusqu'à maintenant, les seuls arguments du gouvernement Harper se résument à trois mots: faire comme l'Ontario. Cette réponse donne l'impression que les députés fédéraux conservateurs n'ont pas vraiment pris le temps d'étudier cette question dans le détail. Il me semble que dans un débat aussi important, nous méritons de véritables explications et non pas simplement une ligne de presse.

À VOUS LA PAROLE

editorial@ledroit.com

Pas tous francophobes

Il est plus mobilisateur pour les partisans de Pauline Marois de dénoncer le manque de respect du Canada anglais envers les Québécois et la langue française, que de remarquer les quelques occasions où les médias anglophones se prononcent pour le respect du français et du bilinguisme au Canada.

Peu auront relevé cet éditorial du *Globe and Mail* du 5 février qui demande à la Colombie-Britannique de ne pas réduire la place du français dans son système scolaire et demande de rejeter une proposition qui propose

que le français soit mis sur le même pied que toutes les autres langues dans les programmes de langue seconde.

Le quotidien termine en affirmant que le multiculturalisme ne doit pas faire oublier la politique du bilinguisme. Tous les médias anglophones ne sont pas francophobes.

Georges Paquet,
Ottawa

Un manque d'imagination
Maxime Bernier n'aime pas la Loi 101. Et de toute évidence

cette prise de position ne plaît pas à bon nombre de Québécois («Maxime Bernier est dans l'erreur», *LeDroit*, 8 février).

On peut constater un problème majeur sur la place du français à Montréal.

Et le mieux qu'on peut trouver comme solution c'est de resserrer la Loi 101? On manque un peu d'imagination quelque part. M. Bernier n'a pas complètement tort lorsqu'il dit qu'on devrait travailler à faire du français «une langue d'attraction que les immigrants voudront apprendre».

Eugene Sauvé,
Gatineau

> LA QUESTION DU JOUR

VIOLENCE AU HOCKEY

Croyez-vous, comme Mario Lemieux l'a affirmé dimanche, qu'on ne punit pas suffisamment la violence au hockey?

Envoyer vos opinions par courriel à editorial@ledroit.com, maximum 200 mots. Les lettres doivent être signées avec vos coordonnées complètes. Seuls le nom et la ville de résidence apparaîtront en cas de publication.

Les déclarations de Bernier
Le député conservateur de Beauce, Maxime Bernier, multiplie les déclarations intempestives et, pour certains, embarrassantes.

Il semble avoir un malin plaisir à se mettre les pieds dans le plat. Peut-être lui est-il difficile

d'être en coulisses après avoir été sur le devant de la scène? Il pourrait considérer, comme le dit fort bien le proverbe, de «tourner sept fois sa langue dans sa bouche» avant sa prochaine déclaration.

Daniel Letouzé,
Ottawa (Orléans)

LEDROIT, LE MARDI 15 FÉVRIER 2011

15 février 2011 | Le Droit | TOMMYTOMMYCHOUINARD CHOUINARD

Le crucifix restera à l'Assemblée nationale

LaLaPresse Presse

QUÉBEC — Le Tribunal des droits de la personne vient d'ordonner à Saguenay de retirer les crucifix de deux salles publiques au nom de la neutralité religieuse de l'État, mais celui qui orne le Salon bleu de l'Assemblée nationale restera en place.



ARCHIVES, La Presse Canadienne

Vendredi, la juge Michèle Pauzé a estimé que la Ville de Saguenay et son maire, Jean Tremblay, avaient porté atteinte à la liberté de conscience et de religion d'un citoyen athée, Alain Simoneau, en

récitant une prière avant les séances du conseil municipal et en exposant des crucifix dans des salles publiques. Saguenay peut interjeter appel de cette décision.

Le Mouvement laïque québécois, qui appuyait M. Simoneau, entend faire pression sur les députés pour qu'ils retirent le crucifix du Salon bleu. L'Assemblée nationale devra « rendre son protocole conforme à la Charte des droits à la lumière de ce jugement », estime sa présidente, Marie-Michèle Poisson.

« Pas de changement »

Mais à Québec, malgré la décision du Tribunal des droits de la personne, aucun parti ne veut toucher au crucifix, à l'exception de Québec solidaire.

« Il n'y a pas de changement de position de notre côté », a indiqué Le crucifix du Salon bleu de l'Assemblée nationale restera en place, ont affirmé les différents partis, hier, à l'exception de Québec solidaire. Renaud Dugas, attaché de presse de la ministre de l'Immigration, Kathleen Weil. « Le crucifix fait partie de notre patrimoine religieux et historique ; il restera en place. »

Comme l'a rappelé M. Dugas, l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité une motion pour que le crucifix reste au Salon bleu. C'était le 22 mai 2008, le jour même de la publication du rapport Bouchard-Taylor, qui a notamment recommandé que l'on retire le crucifix.

Une charte de la laïcité

De son côté, le Parti québécois réclame l'adoption d'une charte de la laïcité qui, par exemple, interdirait aux employés de l'État de porter des signes religieux ostentatoires. Mais il estime que le crucifix fait partie du « patrimoine historique » du Québec et qu'il doit rester au Salon bleu. Rappelons que, en janvier 2007, alors qu'il était chef du PQ, André Boisclair avait soulevé toute une controverse en affirmant que le crucifix n'avait plus sa place à l'Assemblée nationale.

La députée Louise Beaudoin se dit « à l'aise avec le jugement » du Tribunal des droits de la personne « à la condition que ça vaille pour tout le monde, que l'on édicte des règles communes pour les minorités religieuses et la majorité ». « C'est précisément le problème, actuellement. La Cour suprême permet le kirpan dans nos écoles, et le Tribunal interdit la prière et demande le retrait du crucifix. Ça n'a pas de sens. »

Selon elle, « ce n'est pas qu'à la majorité catholique française d'être laïque. Ça vaut pour l'ensemble de la société ».

« On peut comprendre les frustrations de quelques-uns parmi la majorité qui disent : "Mais pourquoi le voile, le kirpan, tout ça est permis dans la fonction publique et nos écoles, alors qu'on vient de dire à Saguenay de décrocher son crucifix ?" Est-ce que vous ne pensez pas que certains peuvent quand même se poser la question en ces termes ? »

Pour Louise Beaudoin, une charte de la laïcité permettrait de débattre de balises aux accommodements religieux et de la présence du crucifix au Salon bleu. D'ici là, « le crucifix peut rester en place ». Comme le PLQ et le PQ, l'Action démocratique du Québec tient à ce que le crucifix demeure au Salon bleu.

Un débat qui se poursuit

Mais Françoise David, présidente de Québec solidaire, croit que les députés doivent le décrocher au nom de « la séparation de l'Église et de l'État ». La motion votée en mai 2008, avant qu'Amir Khadir ne soit élu, « est franchement déplorable », selon elle.

« Le crucifix n'a pas sa place au Salon bleu, ça m'apparaît tellement évident. Il est au-dessus de la tête du président de l'Assemblée. Et il est connu historiquement que ce crucifix a été donné par l'archevêque de Québec à Maurice Duplessis pour sceller l'alliance entre l'Église et l'État. Pourquoi le laisse-t-on là ? Si c'est un objet patrimonial, on peut le mettre ailleurs », a plaidé Mme David. Le débat sur les accommodements raisonnables demeure bien présent à Québec même s'il n'est pas aussi enflammé qu'en 2007. La semaine dernière, quelques jours avant le jugement du Tribunal des droits de la personne, les députés ont voté à l'unanimité une motion pour bannir le kirpan de l'Assemblée nationale. Et ils viennent de terminer les consultations sur un projet de loi visant à interdire le port du voile intégral dans les services publics.

Article rank | 15 Feb 2011 | Ottawa Citizen | BY MATTHEW PEARSON

Trustee seeks to delay program cuts

Leave special ed intact: Funciello

Ottawa public school board trustee Bronwyn Funciello wants to stop a plan to cut almost \$200,000 from special education programs.

Funciello plans to introduce a motion at Tuesday's education committee to strike a new special education policy committee to review the OCDSB's policies and deliver recommendations by November. However, the key to her effort is that, in the meantime, Funciello wants the board to halt any plans to close or move specialized classes for students with special needs.

"We should wait to have the policy issues dealt with before we move forward with the other changes," she said.

Funciello's motion, if it passes committee and eventually wins approval by trustees around the board table, is in striking contrast to a staff report that's also coming before the education committee that recommends saving \$196,455 by closing or shifting some special education services.

The board's learning support services department held community consultations back in November and December and presented its plan to SEAC last month.

It calls for:

- Closing the developmental disabilities program class at Cedarview Middle School. The board says it currently has space for 100 students in these specialized classes, but total enrolment for 2011-2012 is expected to be 79 students. By reducing the number of specialized classes from 10 to nine, the board says it will have 90 student spaces available, more than enough to handle the current need. The board says there are no students on the waiting list for the program.
- Closing two elementary English gifted classes, one at Hawthorne Public School and one at Henry Munro Middle School. The five affected students at Hawthorne can either remain at the school in a Grade 4/5/6 class or move to either Mutchmor Public School or John Young Public School, depending on which is closer to their homes. The six affected Henry Munro students could either stay at the school or move to another gifted program at another school.
- Moving one elementary language learning disability class from Cambridge Street Public School to Fallingbrook Community Elementary School. There are two of these specialized classes to serve the entire board, and both are in the city core. By moving one, the board says it can reduce travel time for some students.
- Adding one secondary general learning program class at Ottawa Technical Secondary School to accommodate the influx of students moving from the elementary to secondary level.

The savings, which would lead to a reduction of 3.51 full-time equivalent teachers, would be re-allocated within next year's special education budget, the board says.

Although the timing of Funciello's motion might suggest it's more than coincidental, the trustee said it wasn't in response to the proposed cuts. "It really is a response to some of the concerns that we've heard," she said, noting the board's special education policy, drafted in 2001, needed updating.

Funciello's motion could be moot if it's deemed to fall outside the scope of trustees' role under Bill 177. The new provincial legislation amends the Education Act to clarify what responsibilities the elected board has and states day-to-day management of the board should be left to staff. Trustees may decide to refer the motion to the Ministry of Education to ensure it complies with provincial regulations.

mpearson@ottawacitizen.com

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 15 Feb 2011 | Ottawa Citizen | BY JOANNE CHIANELLO

Ottawa daycare spots safe this year

Cuts possible in 2012, though, unless provincial government antes up more funding

For childcare agencies that offer subsidized daycare in Ottawa, there's some good news and some bad news.

First, the good news: 2011 is looking fairly stable. The city will be able to fund the same number of subsidized positions it has in the past, and agencies are holding their own in the face of Ontario's full-day kindergarten program.

Now, the bad news: 2012 could hit daycare agencies with a double whammy of possible cuts in subsidized services and a mass exodus of 35 per cent of four- and five-year-olds to the provincial program. City council's community and protective services committee will deliberate Thursday on the draft 2011 budget, including the budget for the city's subsidized daycare program.

The city's proposed budget for child care services this year is \$97.8 million, an increase of less than one per cent over last year's budget.

Both the province and the city have announced stay-the-course budgets this year. If that continues, "we will have to reduce services or find some more money," said Aaron Burry, the general manager of the city's community and social services. "If the province doesn't ante up more money, (the city) will have to put more in, or close the envelope."

That's a problem of just plain economics: As costs of providing services increase, the funding has to keep pace.

However, the situation is expected to be highly exacerbated in 2012, when the province is planning to shift 35 per cent of kindergarten students to its full-day program. That's on top of the 20 per cent who entered all-day kindergarten in the first two years of the program.

This will affect childcare agencies in two ways, by moving subsidies to the school program and by depleting daycare operators of many of their little clients.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 15 Feb 2011 | Ottawa Citizen

Daycare: Spots replaced so far

The city actually runs very few daycare facilities, opting instead to subsidize 160 agencies across the city in partnership with the province. The provincial government is supposed to fund 80 per cent of the subsidy with the city contributing 20 per cent, but in reality the city kicks in almost 30 per cent of the subsidy.

When a child who would have received a subsidized spot moves to the full-day school program, the provincial part of the subsidy moves with that child. In some areas of the city, that agency will have trouble filling the space at a non-subsidized rate.

In addition, the daycare agencies that until now have provided programs for all children up to age 10 are trying to figure out how to cope with the fact their four- and five-year-old clients are leaving. Before- and after-school programs for students aged four to 10 are also eventually moving to the school board, but it is still unclear how that program will be funded.

"If you take 20 per cent of the clients out of 'Daycare X', does 'Daycare X' go under?" said Bay ward Councillor Mark Taylor, who is the chairman of the community and protective services committee. "That's going to be the big issue next year."

So far, the city's daycare agencies have coped fairly well with the introduction of full-day kindergarten and have been able to replace the positions they've lost with spots for infants and toddlers.

Some of them have availed themselves of the \$1 million the city made available last summer in "stabilization funds," meant in part to help agencies transition to care for newborns to three-year-olds.

A little less than half of that money has been spent, but it's unclear whether the \$550,000 left in the reserve fund is enough to support the next two years' worth of pressures for the daycare industry.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 15 Feb 2011 | Ottawa Citizen | REUTERS

Energy drinks put children at risk: report

U.S. research team calls for regulation

CHICAGO Energy drinks — which contain high levels of caffeine and other stimulants — may put some children and young adults at risk for serious health problems and should be regulated, U.S. researchers said Monday.

They reviewed scores of scientific studies on the health effects of energy drinks, including brands like Red Bull, Spike Shooter and Redline, and found cases of seizures, delusions, heart problems, and kidney or liver damage.

“Across the world, there are signs that for some people who consume these drinks, there are side-effects,” said Dr. Steven Lipshultz of the University of Miami, whose study appears in the journal *Pediatrics*.

“The incidence is low,” he said, “but in certain groups that pediatricians care for, there may be higher risks.”

Lipshultz’s team is especially concerned about the effects on young adults and children, which account for half of the projected \$9 billion in U.S. sales of non-alcoholic energy drinks.

The report calls for regulatory action and more research.

Coca-Cola Co, PepsiCo Inc and other soft drink companies have their own energy drinks.

The fast-growing market is dominated by brands like Red Bull, Rockstar and Hansen Natural’s Monster.

Manufacturers claim their products enhance mental and physical performance. Red Bull’s website, for instance, says the energy drink will increase concentration and reaction speed, and improve vigilance and emotional status.

But according to the Florida researchers, who reviewed the medical literature on the topic, the industry’s claims of benefit are questionable.

Because the beverages are classified as nutritional supplements, the U.S. Food and Drug Administration does not require their manufacturers to prove they are safe or effective.

Lipshultz and colleagues found the drinks have been linked with “serious adverse effects, especially in children, adolescents, and young adults with seizures, diabetes, cardiac abnormalities, or mood and behavioural disorders or those who take certain medications.”

“We couldn’t find any evidence at all of any therapeutic effects,” Lipshultz said.

Caffeine is a particular worry, according to the team.

Of the more than 5,000 U.S. caffeine overdoses reported in 2007, 46 per cent occurred in youths aged 18 or younger.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.